



Commune
FROLOIS

CR réunion du Conseil Municipal du 20 03 2012

Secrétaire de séance : CLAUDEL Solange

Membres du conseil municipal :

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Procurations
COLIN	Claude	✓		
BOEGLIN	Stéphane	✓		
CANALS	Martin	✓		
CLAUDEL	Solange	✓		
DUEZ	Catherine	✓		
DUMAS	Patrick			
EUSTACHE	Marie-Hélène	✓		
FERRY	Gérard	✓		
HARDEL	James	✓		
LARDIN	Dominique	✓		
PONSOT	Christelle	✓		
POTIER	Thierry			
TILLARD	Olivier	✓		
URION	Michel		•	<u>COLIN Claude</u>
WITZ	Nicole	✓		

ORDRE DU JOUR :

1. Vote compte de gestion 2011
2. Vote du compte administratif 2011
3. Vote des taxes locales
4. DCM affectation de résultats
5. Vote du budget primitif 2012
6. Questions diverses

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

1. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2011. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Sous la présidence de Monsieur FERRY Gérard, adjoint chargé de la préparation des

documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2011 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses 302 374,94 €
Recettes 470 081,52 €

Excédent de clôture : 167 706,58 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses 178 046,41 €
Recettes 171 402,08 €
Déficit de clôture : 6 644,33 €

Hors de la présence de Monsieur COLIN, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2011.

3. AFFECTATION DES RESULTATS

L'exécution du budget 2011 en fonctionnement dégage un excédent de 167 706,58 €. L'exécution du budget 2011 en investissement dégage un déficit de 6 644,33 €.

Au vu des résultats de l'exercice 2011, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents, décide d'affecter :

- La somme de 50 000,00 € au compte 1068
- La somme de 117 706,58 au compte 002
- La somme de 6 644,33 au compte 001

4. VOTE DU COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2011. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

5. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2011

Sous la présidence de Monsieur FERRY Gérard, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif assainissement I 2011 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses 25 895,14 €
Recettes 67 689,29 €

Excédent de clôture : 41 794,15 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses 16 398,88 €
 Recettes 50 690,97 €
 Excédent de clôture : 34 292,09 €

Hors de la présence de Monsieur COLIN, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif assainissement 2011.

6. AFFECTATION DES RESULTATS

L'exécution du budget 2011 en fonctionnement dégage un excédent de 41 794,15 €. L'exécution du budget 2011 en investissement dégage un excédent de 34 292,09 €.

Au vu des résultats de l'exercice 2011, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents, décide d'affecter :

- La somme de 21 000,00 € au compte 002

7. VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient avant le vote du budget primitif, et en application du code général des Collectivités Territoriales, de fixer le montant des taux d'imposition à appliquer pour l'année 2012.

Il est proposé au Conseil Municipal une augmentation de 1,5%

Le Conseil Municipal, à la majorité (2 contre : Hardel James, Tillard Olivier) de ses membres présents, décide :

- **D'ADOPTER** les taux d'imposition ci-dessous pour l'année 2012

- Taxe d'habitation	16,41%
- Taxe foncière bâtie	9,42%
- Taxe foncière non bâtie	26,58%
- CFE	20,83%

8. VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2012

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention: Tillard Olivier) de ses membres présents, vote le budget primitif de l'exercice 2012 et en arrête les montants comme suit.

	Dépenses	Recettes
- Section de fonctionnement	469 810,00	469 810,00
- Section d'investissement	150 689,67	150 689,67

TOTAL GENERAL :

- Dépenses 620 499,67

- Recettes

620 499,67

Les Recettes de fonctionnement	
Atténuation des charges	200,00 €
Produits des services	15 899,00 €
Impôts et taxes	211 522,00 €
Dotations - Participations	107 265,00 €
Location salle socioculturelle	17 216,17 €
Produits financiers	1,25 €
Excédent de fonctionnement reporté	117 706,58 €
TOTAL	469 810,00 €

Les Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	153 370,00 €
Charges de personnel	132 850,00 €
Autres charges de gestion	50 379,00 €
Charges financières	9 408,13 €
Charges exceptionnelles	120,00 €
Dépenses imprévues	18 647,87 €
Virement à la section d'investissement	57 000,00 €
Reversement sur GIR	48 035,00 €
TOTAL	469 810,00 €

Les Recettes d'investissement	
Dotations - Fonds divers et réserves	90 189,67 €
Subventions d'équipements non transférables	3 500,00 €
Virement de la section de fonctionnement	57 000,00 €
TOTAL	150 689,67 €

Les Dépenses d'investissement	
Emprunts et dettes assimilées	28 731,07 €
Immobilisations incorporelles	6 627,75 €
Immobilisations corporelles	73 500,00 €
Immobilisations en cours	35 798,55 €
Dépenses imprévues	6 032,30 €
TOTAL	150 689,67 €

Investissements 2012 : Pas de gros travaux cette année, pour pouvoir préparer

La réfection d'une rue du village en 2013 (Trottoirs, éclairage, enfouissement des réseaux).

9 .VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2012

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité de ses membres présents, le budget primitif de l'exercice 2012 et en arrête les montants comme suit.

	Dépenses	Recettes
- Section de fonctionnement	44 403,00	44 403,00
- Section d'investissement	96 363,95	96 363,95

TOTAL GENERAL :

- Dépenses	140 766,95 €
- Recettes	140 766,95 €

10. QUESTIONS DIVERSES

M. COLIN lève la séance.